

YOUR TRAVEL PAYMENT COMPANY.

AirPlus

INTERNATIONAL



## Informations sur la protection des données

AirPlus Account

## Informations sur la protection des données: AirPlus Account

Conformément aux principes d'une information loyale et d'un traitement transparent des données, les personnes concernées doivent être informées du traitement des données personnelles et de sa finalité.

AirPlus souhaite donc vous fournir les informations suivantes.

### 1. Description du produit

Votre employeur (la "partie contractante") a conclu un contrat-cadre avec AirPlus International AG, Obstgartenstrasse 27, 8302 Kloten, Suisse ("AirPlus") concernant l'utilisation du AirPlus Company Account, de la AirPlus Virtual Card et du AirPlus Debit Account (ci-après dénommés collectivement "AirPlus Account").

L'AirPlus Company Account est un compte de règlement central pour le paiement de vos frais de déplacement professionnels. L'AirPlus Company Account est utilisé auprès des fournisseurs qui acceptent les paiements par carte de crédit UATP et peut être utilisé pour réserver et payer des voyages, y compris l'hôtel, la location de voiture, le train, etc. La AirPlus Virtual Card peut être utilisée aussi bien pour les frais de déplacement professionnels que pour les achats auprès de tous les fournisseurs qui acceptent les cartes de crédit MasterCard. L'AirPlus Debit Account est également un compte central de facturation qui n'est pas soumis aux frais de carte de crédit de plusieurs compagnies aériennes et qui peut donc être utilisé de manière ciblée pour ce type d'achats de billets auprès de ces compagnies.

AirPlus fournira à la partie contractante tous les frais de déplacement de l'entreprise effectués avec un AirPlus Account par le biais d'un relevé collectif affichant des données personnelles relatives à chaque transaction (par exemple votre numéro de personnel, le centre de coûts, etc.), nécessaires à la gestion des frais de voyage, aux achats et/ou à la comptabilité de la partie contractante.

### 2. Responsable du traitement

AirPlus est responsable du traitement des données personnelles collectées et traitées lors de l'utilisation de l'AirPlus Account. Il s'agit notamment des données personnelles du voyageur (par exemple, nom, numéro de carte, numéro de personnel, centre de coûts, etc.). Ces données peuvent être fournies à AirPlus par les prestataires de services de voyage (par exemple, les agences de voyage, les sociétés de location de voitures, etc.) ou par la partie contractante.

### 3. Description du traitement des données

Pour qu'AirPlus puisse fournir ses produits, AirPlus devra collecter et traiter vos données personnelles.

Lors de l'utilisation de l'AirPlus Account, AirPlus collecte et traite ces données afin d'effectuer les transactions, de faciliter la gestion des frais de déplacement professionnels et d'être en mesure de créer un relevé structuré pour vous et la partie contractante.

Ces données comprennent des informations techniques sur la transaction elle-même, des informations sur le commerçant auprès duquel l'AirPlus Account a été utilisé, toutes les informations fournies par le commerçant (telles que les biens ou services achetés) ainsi que des informations supplémentaires fournies par la partie contractante (par ex. le numéro personnel ou le centre de coûts). Dans la présente note d'information sur la protection des données, ces données personnelles sont désignées séparément et collectivement par le terme "Données Account".

Les Données Account ne sont pas utilisées à des fins de marketing direct.

### 4. Base juridique du traitement des données

AirPlus traite vos données personnelles uniquement dans le respect du droit applicable, en particulier la Loi sur la protection des données ("LPD") suisse.

## 5. Transfert de données aux sous-traitants et aux tiers

AirPlus ne transmet vos données personnelles qu'aux catégories de destinataires suivantes dans le but d'atteindre l'objectif commercial correspondant. En outre, AirPlus fait appel à des prestataires de services qui ont été mandatés par AirPlus et qui sont tenus de respecter les réglementations applicables en matière de protection des données. Si la loi l'exige, AirPlus transmettra les Données Account aux autorités.

### 5.1. Sous-traitants de données

AirPlus accorde à des prestataires de services soigneusement sélectionnés l'accès à vos données personnelles ou les transfère à ces prestataires de services. Les prestataires de services ne traitent vos données personnelles que pour le compte d'AirPlus en tant que "sous-traitants" de données. Les sous-traitants n'agissent que sur les instructions d'AirPlus. Il est donc interdit aux prestataires de services d'utiliser vos données personnelles à leurs propres fins commerciales. Des sous-sous-traitants peuvent être impliqués avec l'accord préalable d'AirPlus.

AirPlus transmet notamment vos données aux catégories de prestataires de services suivantes, dans le strict respect de la confidentialité:

- Prestataires de services informatiques (services d'hébergement et d'infrastructure) situé en Europe
- Prestataires de services liés aux transactions (services de traitement des reçus) situé en Europe
- Prestataires de services à la clientèle (services de centres d'appels) situé en Europe

### 5.2. Tiers

AirPlus peut également transmettre vos données personnelles à des tiers de confiance qui assistent AirPlus dans la fourniture de l'AirPlus Account, à condition que ces parties s'engagent à traiter vos données personnelles de manière confidentielle et à respecter les

dispositions applicables en matière de protection des données.

AirPlus transmet vos données personnelles à la partie contractante dans le cadre du relevé de vos dépenses. L'objectif de cette transmission est de structurer les processus pertinents de gestion des voyages et d'achat. La partie contractante peut recevoir les Données Account dans un format numérique qui lui permet de traiter ultérieurement les Données Account sur ses propres systèmes informatiques.

En outre, AirPlus peut transmettre vos données personnelles aux catégories de tiers suivantes:

- aux auditeurs externes en cas d'audits ou d'enquêtes, lorsqu'il existe une obligation légale ou un intérêt commercial légitime;
- aux compagnies d'assurance dans le cas où l'utilisateur de l'AirPlus Account et/ou la partie contractante souhaite faire usage de la couverture d'assurance existant dans le cadre de l'AirPlus Account;
- à des avocats externes dans le cadre d'actions en justice ou à des tribunaux agissant dans le cadre de leur fonction judiciaire;
- Dans la mesure où la loi l'exige, AirPlus peut divulguer des données personnelles aux autorités (par exemple, les autorités de surveillance, les autorités fiscales suisses).

### 5.3. Promotion des entreprises

Dans la mesure où la partie contractante a conclu un accord de promotion ou de remise à l'entreprise avec les compagnies aériennes ou autres accords avec des courtiers entre les agences de voyage et les compagnies aériennes, AirPlus transmet des Données Account au partenaire commercial de la partie contractante. Le cas échéant, AirPlus transmet les Données Account sous forme agrégée pour faciliter les négociations de contrats et de remises avec ces parties.

## 6. Transmission de données à l'étranger

Vos données personnelles peuvent être transférées vers n'importe quel pays du monde dans lequel se trouvent les sous-traitants et/ou les tiers mentionnés à la section 5 ou les

sociétés du groupe AirPlus. Les Données Account ne seront transmises à des pays hors de Suisse que dans le respect de la LPD applicable, notamment dans la mesure où (a) la divulgation est directement liée à la conclusion ou à l'exécution d'un contrat entre AirPlus en tant que partie responsable et la partie contractante dans l'intérêt de vous en tant que personne concernée (par exemple, permettre des transactions ou des notifications au partenaire contractuel) ou (b) la divulgation est nécessaire pour la détermination, l'exercice et l'exécution de revendications légales devant un tribunal ou une autre autorité étrangère compétente, ou (c) il existe un autre motif justificatif conformément à l'article 17 LPD, ou (d) la divulgation a lieu dans un pays avec un niveau approprié de protection des données tel que déterminé par le Conseil fédéral. Avant tout transfert de données personnelles à des sous-traitants ou à des tiers dans un pays ne disposant pas d'une protection des données adéquate telle que déterminée par le Conseil fédéral - s'il n'existe pas de motif justificatif selon l'art. 17 LPD, AirPlus oblige contractuellement le destinataire à respecter les exigences de la LPD (notamment en utilisant les clauses contractuelles standard révisées de la Commission européenne pour le transfert de données personnelles vers des pays tiers).

## 7. Sources et catégories de données à caractère personnel

AirPlus ne collecte pas toutes les Données Account directement auprès de vous, mais reçoit certaines de vos données personnelles de la part de tiers (notamment de la partie contractante et des prestataires de services de voyage).

- La partie contractante peut fournir à AirPlus les catégories de données suivantes : le nom et l'adresse de partie contractante, votre nom, votre numéro de personnel et votre poste de coûts et/ou d'autres informations supplémentaires pour faciliter la gestion des frais de déplacement et/ou achats, comme par exemple un numéro de transaction interne.
- Les prestataires de services de voyage peuvent fournir à AirPlus les catégories de

données suivantes : le nom et l'adresse de partie contractante, votre nom, votre numéro de personnel et votre poste de coûts et/ou d'autres informations supplémentaires pour faciliter la gestion des frais de voyage de la partie contractante, telles qu'un numéro de transaction interne, les numéros de billets d'avion ou les détails de la location de voiture.

## 8. Conservation des données

AirPlus traite et conserve les données personnelles uniquement dans la mesure où cela est nécessaire pour atteindre l'objectif pour lequel elles ont été collectées. Une fois l'objectif atteint, les données personnelles sont supprimées, sauf si AirPlus a une obligation légale de les conserver (par exemple pour des raisons de droit commercial ou fiscal).

AirPlus supprimera vos données personnelles dès qu'elles ne seront plus nécessaires aux fins susmentionnées. Les données personnelles peuvent également être conservées pendant la période au cours de laquelle des réclamations peuvent être faites contre AirPlus.

En outre, les données personnelles sont conservées dans la mesure et pendant la période prescrite par la loi. Les obligations de preuve et de conservation d'AirPlus sont régies par les lois applicables, en particulier le Code des obligations et la loi sur le blanchiment d'argent. Ces lois prévoient des périodes de conservation allant jusqu'à dix ans.

## 9. Sécurité des données

AirPlus prend des mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées pour protéger vos données personnelles contre tout accès non autorisé, toute utilisation ou transmission non conforme, toute modification non autorisée et toute destruction illégale ou perte accidentelle.

## 10. Vos droits

Dans le cadre de la législation applicable en matière de protection des données et dans la mesure où elle le prévoit, vous avez le droit d'obtenir des informations, de rectifier, d'effacer, de limiter le traitement des données, de vous opposer au traitement de données par

AirPlus (en particulier ceux effectués à des fins d'intérêts légitimes dans le traitement), de transmettre des données et de révoquer un éventuel consentement. Vous pouvez faire valoir vos droits à tout moment en contactant AirPlus à l'adresse indiquée au point 11. L'exercice de ces droits suppose en général que vous puissiez prouver votre identité (par ex. copie de documents d'identité).

AirPlus se réserve le droit d'appliquer des restrictions légales, par exemple si AirPlus est obligée de conserver ou de traiter certaines données, si elle a un intérêt prépondérant ou si elle a besoin des données personnelles pour faire valoir des droits. AirPlus peut rejeter les demandes qui sont excessives ou qui constituent un abus des droits correspondants. Vous pouvez également faire valoir vos droits en justice ou déposer une plainte auprès de l'autorité de protection des données compétente (notamment l'autorité de protection des données compétente pour votre domicile ou le lieu de la violation alléguée ou l'autorité de surveillance compétente pour AirPlus, à savoir le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence PFPDT, Feldeggweg 1, 3003 Berne, Suisse, <http://www.edoeb.admin.ch>).

## 11. Contact

Si vous avez des questions concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le responsable du traitement à tout moment :

AirPlus International AG  
Obstgartenstrasse 27  
8302 Kloten  
Suisse  
[zuerich@airplus.com](mailto:zuerich@airplus.com)